

Règles pour Les Championnats d'Europe de Vétérans

(Approved by email Ballot 1st January 2008)

Generalement

L'activité principale de l'EVFC consiste à promouvoir l'escrime pour vétérans en cherchant à abriter, chaque année, un Championnat d'Europe pour vétérans, si possible dans les différents pays d'Europe, en alternance des championnats individuels et par équipes. Aucun pays ne peut organiser deux fois un championnat du même genre, c.à.d. un championnat individuel doit être suivi d'un championnat par équipes où vice versa.

Les championnats individuels et par équipes sont tenus en alternance, les individuels dans les années impaires et celles par équipes dans les années paires. Le EVFC recommande le week-end de l'Ascension pour les championnats exceptions possible au cas de nécessité absolue.

Le EVFC décline toute responsabilité pour le déroulement des Championnats d'Europe. Les organisateurs sont responsables pour toutes les dépenses, l'organisation, l'administration, la sécurité, le partenariat et la publicité.

Le EVFC peut demander approbation de légères modifications des règles FIE plus appropriées à l'escrime pour vétérans, néanmoins les règles de santé et de sécurité de la FIE s'appliquent.

Toute inscription d'escrimeur aux Championnats EVFC est à faire soit au travers de l'Association Vétérans Nationale où ceci existe, soit par le/la représentant(e) du pays, et pas par l'escrimeur individu.

Aux championnats par équipes, des médailles d'or, d'argent et de bronze sont à remettre pour chaque arme.

Aux tournois individuels pour chaque arme et chaque catégorie d'âge des médailles d'or, d'argent et 2 médailles de bronze sont accordées. Une médaille standard peut être commandé en Autriche, mais pas obligatoirement.

Au sabre la masque à visière transparente n'est pas obligatoire.

S'il y a égalité de score à la fin du temps, la règle de priorité sera utilisée.

Quand un tireur (tireuse) abandonne une compétition il (elle) n'aura plus le droit d'y rentrer de nouveau

L'EVFC accepte des arbitres supérieurs à 60 ans d'age.

Eligibilité

Pour participer aux championnats seront considérés comme vétéran(e)s ceux ou celles qui ont 40 ans ou plus. Prépondérant pour la participation à un certain groupe d'âge ou à une équipe compte l'âge révolu au 1^o jour de la compétition.

Chaque participant doit obligatoirement être citoyen ou sujet d'une partie constitutionnelle de l'Europe comme définie par la Confédération Européen de l'escrime.

Un participant éligible peut représenter le pays de sa naissance pourvue qu'il/elle soit sujet de ledit pays.

Au cas où un participant éligible veut représenter un pays Européen autre que celui de sa naissance, il/elle doit avoir résidé d'ordinaire dans ce pays pendant une période minimum continue de six mois pendant les douze mois préalable à la dernière date pour la reçue d'inscriptions aux Championnats d'Europe d'Escrime Vétérans concernés.

Au cas où un escrimeur aura déjà participé aux Championnats d'Europe pour une célébration des the Championnats il/elle pourra représenter un autre pays Européen à une future célébration pourvue qu'il/elle sera

éligible, avec l'approbation de l'EVFC et avec la permission par écrite de la fédération nationale des deux pays concernés.

A l'inscription pour les Championnats d'Europe d'Esime Vétérans, un participant éligible doit obligatoirement mettre en évidence les suivants :

1. Un passeport ou une carte identité valable (pour l'identification, preuve de nationalité Européenne et confirmation de la date de naissance) et, si représentant un pays autre que celui de sa naissance, preuve de résidence d'ordinaire pendant la période requise dans ce pays.
2. Une carte valable de licence de la fédération d'esime du pays pour lequel le participant s'inscrit pour représenter.
3. Le droit d'entrée en euros ou l'équivalent en monnaie locale.

Championnats individuels

Il y a quatre groupes d'âge: 40-49 ; 50-59 ; 60-69 ; 70 et plus. Chaque tireur ou tireuse ne peut participer qu'à la catégorie d'âge où il (elle) appartient.

Quand moins de 6 tireurs ou tireuses se présentent par catégorie d'âge, on recommande aux organisateurs de les faire tirer dans la catégorie la plus proche, mais tout en fournissant un résultat séparé.

S'il est possible, aucun participant devait être éliminé après le premier tour, ou le minimum possible s'il y existe une nécessité pour le déroulement propre du tournoi.

Suit le tour de classement, une élimination directe en 10 touches, sans repêchage, en deux manches de 3 minutes, avec une pause d'une minute entre chaque manche.

Championnats par équipes

Une équipe se compose de trois tireurs du même sexe avec un total minimum d'âge de 150 ans pour les équipes d'hommes et de 140 ans pour les équipes de femmes. En plus, deux réserves sont permis. A l'entrée des réserves (seulement un changement par match) l'âge total doit obligatoirement rester conforme au total minimum requis.

Les battus des demi-finales tirent pour la médaille de bronze

Chaque nation ne peut inscrire qu'une seule équipe par arme

Les matches se déroulent en 5 touches - et pas de système de relais.